

ACCUEIL DE LA DELEGATION QUEBECOISE (CIPC ET AQPV) PAR L'INAVEM

16 AU 22 JUIN 2010 Grenoble et Paris

Projet financé par la coopération permanente franco-québécoise

Mercredi 16 juin 2010

Lieu : **CHU – Grenoble – Bld de la Chantourne 38000**
Arrêt **TRAM ligne B : Michallon**
Entrée : **Chartreuse – Pavillon Vercors – salle : G. FAURE**

10h – 18h : Assemblée générale de l'INAVEM

19h : Accueil et cocktail à l'Hôtel de Ville de Grenoble par Michel Destot, député-maire de Grenoble et Président de l'association des maires des grandes villes de France.

Judi 17 juin 2010

Lieu : Centre des Congrès WTC– 5, place Robert Schuman – Grenoble

9h30 – 18h : XXVes Assises nationales des associations d'aide aux victimes sur le thème : « Les politiques territoriales d'aide aux victimes : enjeux et stratégies ». Cf. programme joint

19h30 : Soirée conviviale avec les congressistes

Vendredi 18 juin 2010

Lieu : Centre des Congrès WTC– 5, place Robert Schuman – Grenoble

9h – 13h : suite des XXVes Assises nationales des associations d'aide aux victimes

Lundi 21 juin 2010

Lieu : Evry Tribunal de grande instance Evry 9 rue des Mazières/ RER D, arrêt : Evry-Courcouronnes. Puis suivre le plan.

9h30 – 13h : Rencontre avec l'association d'aide aux victimes à Evry, Mediavipp sur le thème de la médiation pénale.

Participation à une médiation pénale avec un fait de violences au sein du couple.

Lieu : Paris - INAVEM 27 avenue Parmentier 75011 Métro St-Ambroise

15h – 18h : Echanges sur les thématiques en commun.

Mardi 22 juin 2010

Lieu : Paris - Ministère de la Justice et des Libertés
Paris - 14, rue des Cévennes 75015 Métro : Javel ou RER C : Javel

9h00 – 12h : Rencontre avec Service de l'accès au droit, à la justice, et de l'aide aux victimes – Aurélie Police, magistrat sur la thématique des droits des victimes au regard de la procédure pénale et de l'indemnisation.

Lieu : Paris - Association SOS violences familiales 11 rue Taine 75012

15h – 17h : Rencontre avec Alain Legrand, psychologue, association SOS violences familiales sur la prise en charge des auteurs, et président de la FNACAV.